



Extrait du registre des décisions

Bureau du 22 octobre 2020

n° 055-20

Objet : RS - Attribution du marché pour les travaux de vidange, remise en état et remise en service des deux digesteurs de l'usine de dépollution de Grand Chambéry

- date de convocation le 16 octobre 2020
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt, le jeudi vingt-deux octobre à dix-huit heures, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à La Ravoire, espace Jean Blanc, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 34

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Marie Bénévise - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Christelle Favetta-Sieyes - Aurélie Le Meur - Martin Noblecourt
Cognin	Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fresso
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochemaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	
Vimines	Corine Wolff

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 6

de Corinne Charles à Franck Morat - de Philippe Ferrari à Cécile Trahand - de Sylvie Koska à Brigitte Bochaton - de Marie Perrier à Philippe Gamen - de Thierry Repentin à Jean-Benoît Cerino - de Christophe Richel à Jean-Marc Léoutre

• conseillers excusés : 12

Jean-François Beccu - Stéphane Bochet - Vincent Boulnois - Michel Camoz - Jean-Pierre Coendoz - Pierre Duperier - Maryse Fabre - Max Joly - Luc Meunier - Damien Regairaz - Alain Thieffenat - Thierry Tournier

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 22 octobre 2020

délibération n° 055-20

objet **RS - Attribution du marché pour les travaux de vidange, remise en état et remise en service des deux digesteurs de l'usine de dépollution de Grand Chambéry**

Daniel Rochaix, vice-président chargé de l'eau, de l'assainissement et des eaux pluviales, indique qu'une consultation a été lancée pour les travaux de vidange et la réfection des digesteurs de la station d'épuration de Chambéry ainsi que les travaux pour la mise en place d'un tamis sous pression sur la ligne de digestion des boues en amont des ouvrages de méthanisation.

Le marché comprend les travaux de vidange, le nettoyage soigné à l'eau des surfaces internes pour permettre de dresser ultérieurement et dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité un diagnostic complet et détaillé de l'intérieur des ouvrages tant au niveau du génie civil que des matériels et équipements installés (le diagnostic des ouvrages ne faisant pas partie de la présente consultation). Le changement des réseaux 316L à l'intérieur des digesteurs, d'une ou plusieurs cannes de brassage au biogaz et des deux agitateurs de la bêche à boues digérées ainsi que le changement de résine font également partie des prestations demandées.

Le marché passé est un marché à bons de commande.

La consultation publiée le 22 mai 2020 a donné lieu à la remise de deux offres notées conformément aux critères du jugement définis dans le règlement de la consultation :

- prix des prestations : 30 %,
- valeur technique : 50 %,
- fiabilité du délai, phasage, organisation du chantier : 20 %.

La commission d'appel d'offres du 1^{er} octobre 2020 a donné un avis favorable sur l'offre d'OTV Services France pour un montant de 1 700 299,50 € HT.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

Vu la délibération n° 077-20 C du Conseil communautaire du 10 septembre 2020 déléguant au Bureau la prise de toute décision relative à la préparation, la passation, la signature, l'exécution et le règlement des accords-cadres ainsi que des marchés publics lancés par la Communauté d'agglomération d'un montant supérieur ou égal à 214 000 € HT et de leurs avenants,

Vu le code de la commande publique,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 1^{er} octobre 2020,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : attribue le marché pour les travaux de vidange et la réfection des digesteurs de la station d'épuration de Chambéry ainsi que les travaux pour la mise en place d'un tamis sous pression sur la ligne de digestion des boues en amont des ouvrages de méthanisation à l'entreprise OTV Services France pour un montant de 1 700 299,50 € HT,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer cet avenant et tous documents nécessaires à sa passation,

Article 3 : dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Philippe Gamen

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 055-20

Objet de l'acte : RS - Attribution du marché pour les travaux de vidange, remise en état et remise en service des deux digesteurs de l'usine de dépollution de Grand Chambéry

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 3 - Délibérations ou décisions relatives aux MAPA

Date de l'acte : 22 octobre 2020

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20201022-lmc1H24259H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H24259H1

Date de transmission en Préfecture : 28 octobre 2020

Date de réception en Préfecture : 28 octobre 2020

Période d'affichage : du au